

# Manifeste pour un référentiel qualité vraiment ambitieux pour nos enfants

Co-signé par :



**A destination de :** Nicole Bohic, Inspectrice Générale des Affaires Sociales

A l'heure où les défaillances du système d'accueil de la Petite Enfance sont largement connues, nous, professionnels de la Petite Enfance et de la qualité d'accueil, sommes soucieux quant à l'adoption d'un cadre ambitieux garantissant demain le soin accordé à l'accueil des plus sensibles.

Or, bien que constituant une base de travail intéressante, le pré-référentiel qualité, rédigé à ce jour, est encore loin de l'ambition à laquelle la Petite Enfance peut légitimement prétendre. Trop de principes indispensables sont traités superficiellement, voire ignorés.

Pour la garantie du bien-être des enfants et des professionnels au quotidien, mais aussi pour gagner en lisibilité et faciliter sa mise en application par l'ensemble des parties prenantes (gestionnaires, directeurs, professionnels, institutions...), il nous semble indispensable de **constituer un référentiel principal prenant réellement en compte les dimensions sociales et écologiques** présentées ci-contre.

## 1. Garantir la qualité de vie au travail des professionnels

La qualité d'accueil, autrement dit la capacité des professionnels à accueillir et accompagner chaque enfant selon ses besoins spécifiques, dépend des conditions de travail de ces mêmes professionnels. Pour leur permettre de mieux **prendre en compte les besoins** des enfants et familles accueillis, de **prendre du recul sur leurs pratiques** et de **cultiver leur motivation et leur intérêt** au travail, chaque professionnel (a fortiori en accueil collectif) doit pouvoir s'impliquer dans **la prise de décision**, et être en capacité (que ce soit pour l'accueil individuel ou collectif) de

**mettre en place de nouvelles actions.** Cette mobilisation de chaque professionnel dépend de plusieurs éléments :

- Pour l'accueil individuel et collectif :
  - La formation des professionnels leur permettant de faire des choix éclairés,
  - Le partage de pratiques entre pairs et la valorisation de solutions issues du terrain (et non pas de solutions toutes faites, reproduites quelles que soient le contexte), via la mise en réseau des professionnels.
- Pour l'accueil collectif :
  - La mise en place d'un **management participatif**, avec des directions formées à l'accompagnement au changement,
  - La capacité de la direction à **impliquer leurs équipes**, en leur donnant les moyens (ex : temps de formation et réflexion) et le cadre (ex : incitation à être force de proposition et à tester de nouvelles pratiques) nécessaires,

### Les changements à opérer dans le référentiel :

- **Former les responsables d'établissement au système de management de la qualité environnementale et sociale**, pour animer la démarche qualité au sein de l'établissement et mobiliser l'équipe dans la durée (via une dynamique de changement positive et engageante)

→ Cf 3.1.2.5 - *Les pratiques managériales (accueil collectif)*

- **Former les professionnels à prendre part à la démarche qualité environnementale et sociale** : évaluation des enjeux et identification d'alternatives et de leurs effets sur la qualité de l'accueil, la santé et l'environnement

→ Cf 3.1.2.3 - *Favoriser la pluridisciplinarité (accueil individuel et collectif)*

- **Augmenter les temps dédiés à l'animation de temps d'échange de pratiques entre établissements**, à travers le territoire national / au sein d'un même territoire

→ Cf 3.1.2.3 - *Favoriser la pluridisciplinarité (accueil individuel et collectif)*

## 2. Lutter contre l'exposition aux toxiques des enfants et professionnels

Le jeune enfant est particulièrement vulnérable à l'exposition aux toxiques présents dans son environnement, en raison de l'immaturation de son métabolisme et de comportements qui l'exposent davantage (marche à 4 pattes au ras du sol, mise à la bouche...). **L'enfant est une fenêtre de susceptibilité majeure.** Il est donc vital, dans

le cadre d'une démarche qualité, **de limiter au maximum l'exposition des jeunes enfants aux toxiques**, qui proviennent majoritairement des produits d'entretien et des produits d'hygiène, des matériaux utilisés pour les activités pédagogiques, et du bâtiment (matériaux de construction et mobilier). Pour réduire les sources de pollution à l'intérieur, il est aussi essentiel de tenir compte de la qualité de l'air extérieur à proximité immédiate du lieu de vie.

### Les changements à opérer dans le référentiel :

- **Recenser les activités extérieures potentiellement émissives** de substances toxiques (ex : particules, benzène, formaldéhyde...) - en s'appuyant sur les données mises à disposition par l'AASQA locale - et **en évaluer l'impact sur la qualité de l'air intérieur**. En cas de contribution importante, **établir conjointement avec la collectivité compétente un plan d'action** pour réduire ces impacts

→ Cf 3.3.2.1 La qualité de l'air (« pratiques associées » générales)

- A l'achat, **privilégier les matériaux (ameublement et construction) à très faible émission de polluants** : matières premières naturelles non traitées (ex : bois brut non traité, sans vernis) ou produits étiquetés A+ seulement (très faible émission) ou labellisés. Privilégier également le mobilier de seconde main.

- **Dans les produits d'hygiène, proscrire l'utilisation de produits aux ingrédients mutagènes, cancérogènes potentiels**, les formulations avec suspicion de perturbateurs endocriniens.

- **Proscrire l'utilisation des produits de nettoyage et désinfection aux effets secondaires importants** (toxiques ou irritants pour les voies respiratoires ou la peau, mutagènes, perturbateurs endocriniens...) sur la santé des enfants et des professionnels, et **privilégier le nettoyage (au savon) à la désinfection, qui doit être ponctuelle, et seulement sur les surfaces où cela est utile**

- **Privilégier les couches lavables** et, si l'établissement se fournit en couches jetables, privilégier les couches ecolabellisées et compostables

- Pour les loisirs créatifs, **privilégier les matériaux naturels (argile, peinture végétale...)**, et toujours **aérer des jouets neufs avant de les utiliser, et laver les jouets en tissu**, qui peuvent aussi contenir des colorants et traitements divers.

→ Cf 3.3.2.1 La qualité de l'air - Les achats publics

### 3. Offrir une alimentation saine et durable

L'alimentation est la première source d'exposition à des substances potentiellement délétères pour la santé, en particulier chez le tout-petit, très vulnérable ses premières années de vie. L'objectif d'une alimentation plus durable est d'assurer « la nutrition pour tous de manière à ne pas compromettre les bases économiques, sociales et environnementales nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition des générations futures ». Pour aller vers une alimentation plus saine et respectueuse de l'environnement, nous pouvons notamment agir sur les points suivants :

1. **Choisir des aliments de qualité et à moindre impact environnemental**, pour ainsi mieux sécuriser le respect de critères qualité : % de produits durables et de qualité, % de bio, % de local/issus de circuits courts, % de saison...
2. Améliorer **la qualité nutritionnelle des repas** : choix d'ingrédients frais/non transformés, choix des modes de cuisson qui préservent la qualité nutritionnelle des aliments...
3. **Diversifier les sources de protéines** (intégration de légumes secs et céréales et diminution des protéines d'origine animale) et végétaliser les assiettes.

#### Les changements à opérer dans le référentiel :

- **Élaborer autant que possibles des repas faits sur place**, pour mieux maîtriser le respect de critères de choix en matière d'approvisionnement, la qualité nutritionnelle et les quantités servies

→ Cf 2.1.9.2 L'alimentation - Préparation des repas

- **Proposer au moins 3 repas végétaux sur 5 (sans viande ni poisson et riches en légumes secs/fibres)**, le reste du temps utiliser uniquement des protéines animales de haute qualité (Française, élevage extensif, respectueux du bien-être animal...). Cette répartition des sources de protéines permet d'acheter moins de protéines animales mais de meilleure qualité.

→ Cf 2.1.9.2 L'alimentation - Apports nutritionnels

- **Éviter les contenants alimentaires en plastique, au profit de contenants en matière inerte** (inox, verre, porcelaine), et proscrire leur utilisation pour réchauffer les aliments (évite le transfert de microparticules dans les aliments).

→ Cf 2.1.9.2 L'alimentation - Préparation des repas

### 4. Accroître le contact avec la nature

Le contact avec la nature est essentiel pour le développement moteur, cognitif et affectif des jeunes enfants. Cette importance est mise en relief par de nombreuses études scientifiques (Kellert 2002), et est aussi largement reconnue au niveau

institutionnel. **La Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant fait du contact avec la nature un enjeu essentiel du développement.** Les activités au contact de la nature sont très bénéfiques pour la santé : cela encourage l'activité physique qui réduit les risques de maladie cardio-vasculaire, de diabète, d'obésité et d'autres problèmes chroniques (Frumkin et al., 2017). La nature a aussi des effets sur le bien-être psychique (diminution du stress et des grandes fatigues). Les professionnels de l'accueil, en accompagnant le jeune enfant dans des activités de nature, en tirent également des bénéfices qui se répercutent sur leur qualité de vie au travail.

### Les changements à opérer dans le référentiel :

- **Former les professionnels et les gestionnaires quant aux risques/bénéfices des différents végétaux**, pour leur permettre de faire des choix éclairés en matière de végétalisation des lieux de vie

→ Cf 2.1.10.1 La variété environnementale

- **Organiser des sorties *a minima* 2 fois par jour dans l'enceinte du lieu de vie** (s'il y a un extérieur), **ou à l'extérieur du lieu de vie** (forêts, parcs, marché...)

→ Cf 2.1.9.5 Les sorties régulières en extérieur

- **Mettre en place des pratiques pédagogiques quotidiennes et diversifiées au contact d'éléments de nature**

→ Cf 2.1.10.1 La variété environnementale

### Les signataires

**Mme Véronique Bayer**, Directrice Générale de l'IRFASE

**Dr Philippe Carenco**, Médecin hygiéniste, Chef de service du CHU de Nice

**M André Cicoella**, Chimiste Toxicologue Président du RES

**Mme Claire Grolleau**, Présidente de l'Association Label Vie (*initiatrice du Manifeste*)

**Dr Frédéric le Guillou**, Président de l'Association Santé Respiratoire France

**Mme Martine Orlak**, Présidente de l'Ufnafaam

**Dr Pierre Souvet**, Cardiologue et Président de l'Association Santé Environnement France

**M Steven Vasselín**, Adjoint au Maire de Lyon en charge de la petite enfance, Représentant de France Urbaine au Comité de Filière Petite Enfance

## Avec le soutien de

**Mme Sophie Guérard**, Adjointe au Maire de Marseille, Déléguée à la Place de l'Enfant dans la ville, Crèches, Petite Enfance



Ville de Marseille